

**LICENCE
PRO**

Métiers de la gestion et de la
comptabilité : comptabilité et paie

Gestion de la paie et du social



Site de Bordeaux-Bastide

iut
de **BORDEAUX**



Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Licence professionnelle

Mention

- › Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie

Parcours

- › Gestion de la paie et du social

Conditions d'accès

- › En formation initiale : étudiants titulaires d'une L2 tertiaire (droit, administration économique et sociale, économie et gestion), de BTS ou DUT tertiaires, du DCG
- › En formation continue : agents de maîtrise, techniciens supérieurs titulaires de diplômes de niveau III (Bac +2) ou salariés bénéficiant de la validation des acquis professionnels (VAP) ou de l'expérience (VAE)

Durée et rythme de la formation

- › La formation dure 10 mois de septembre à juin

Volume horaire

- › Les 450 heures d'enseignement et les 150 heures de projet tuteuré sont réparties sur deux semestres et six unités d'enseignement

Organisation de la formation

- › Pour les étudiants en alternance (apprentis ou en contrat de professionnalisation), les périodes de formation alternent avec une présence en entreprise tout au long de l'année selon un planning spécifique chaque mois. Les fins et les débuts de mois se déroulent en

entreprise.

La soutenance du mémoire a lieu début juillet

- › Pour les autres étudiants et les demandeurs d'emploi, l'alternance est identique à celle des salariés, mais le stage ne commence que début janvier. Il dure l'équivalent de 13 semaines en alternance jusqu'à la mi-juin

Organisation des enseignements

- › Quel que soit leur statut, tous les apprenants suivent les mêmes enseignements, dispensés en alternance sur 10 mois

Contrôle des connaissances

- › L'obtention du diplôme nécessite la moyenne générale des notes et la moyenne à l'ensemble projet tuteuré/ stage

Lieu de la formation

- › Pôle universitaire des sciences de gestion Bordeaux Bastide

Modalités particulières

- › La formation est réalisée en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

Objectifs de la formation

L'Ordre supérieur des experts-comptables et le Ministère de l'enseignement supérieur ont validé en 2010 un projet national de création de licences professionnelles mention Métiers de la gestion et de la comptabilité, dont Gestion de la paie et du social est l'une des spécialités.

Le gestionnaire de paie « est chargé de saisir et de contrôler les éléments de paie, d'établir les déclarations sociales et d'assurer la gestion administrative du personnel. [...] Ce profil est pénurique ! Le déséquilibre entre la demande et l'offre est loin d'être résorbé. [...] Les candidats ayant démontré une capacité à traiter de front de multiples conventions collectives et qui ont travaillé dans des environnements multi-sites restent particulièrement appréciés. Au sein d'un service RH, les candidats pourront plus facilement accéder à la gestion administrative du personnel, de la formation, du temps... Dans un service financier et comptable, les candidats pourront collaborer à la justification des comptes sociaux, à la préparation des taxes basées sur la masse salariale (taxe d'apprentissage, formation continue...). »

Source : « Étude de rémunérations Grand ouest 2011-2012 », Robert Half 2012.

L'IUT de Bordeaux propose le parcours « Gestion de la paie et du social » pour plusieurs raisons : une demande forte du secteur professionnel, la garantie de débouchés porteurs et une expertise éprouvée de nos équipes pédagogiques dans ce domaine

Qualités attendues

- › Rigueur
- › Méthode
- › Discrétion
- › Capacité de forte adaptation
- › Autonomie
- › Sens du chiffre
- › Sens de la communication



Contenu des enseignements

UE 1 Mise à niveau et approfondissement

- › Simulation de gestion
- › Outils informatiques
- › Comptabilité et fiscalité de la paie
- › Droit du travail individuel

UE 2 Système d'information et gestion de la paie

- › La paie : éléments de rémunération
- › Les paies spécifiques
- › Les logiciels de paie
- › Traitement et déclaration des charges sociales et fiscales des salaires

UE 3 Projet tuteuré

- › Gestion de projets et projet professionnel
- › Mise en œuvre de la gestion de la paie et du social (projet encadré donnant lieu à une soutenance)

UE 4 Cadre économique et managérial des ressources humaines

- › Économie du travail et théorie des ressources humaines

- › Organisation et gestion des ressources humaines
- › Évolution de la masse salariale, tableau de bord

UE 5 Cadre juridique et linguistique des ressources humaines

- › Droit de la protection sociale
- › Droit du travail collectif
- › La paie dans le système d'information de l'organisation
- › Anglais appliqué aux ressources humaines

UE 6 Stage ou alternance

- › Mémoire, soutenance et professionnalisation

Exemples de thèmes abordés en stage : mise en place de tableaux de bord « sociaux », paramétrages d'un logiciel de paie, internalisation versus externalisation de la paie, construction du bilan social, scénarii d'évolution de la masse salariale, etc.

Dispositifs d'accompagnement

- › À chaque étudiant est associé un enseignant-conseil qui l'encadre lors de son immersion en entreprise.

Inscription professionnelle

- › La profession comptable, représentée par les élus du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, a constaté que les cabinets et leurs clients recherchent des collaborateurs de niveau intermédiaire disposant d'une formation professionnelle et générale de base (actuellement acquise essentiellement dans le cadre du BTS CGO, du DUT GEA option Finance-comptabilité ou du DCG) qui doit être complétée par des formations plus spécialisées de type licence professionnelle.
- › Les besoins de compétences au niveau II en gestion de la paie et du social sont immenses tant la réglementation est complexe et changeante. Acteur d'une fonction primordiale, le gestionnaire de paie se retrouve tant dans les entreprises n'ayant pas externalisé cette fonction que dans les cabinets d'expertise comptable ou autres prestataires spécialisés. Tous les secteurs professionnels sont donc concernés.

Professionalisation

- › Les étudiants qui ne sont pas en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) effectuent un stage de 13 semaines en alternance avec les enseignements du semestre 2.
- › Deux UE sont obligatoires dans toute licence professionnelle : le projet tuteuré et le stage.



Infos pratiques

Lieu de la formation

IUT de Bordeaux - Site de Bordeaux-Bastide
Département Gestion des entreprises
et des administrations
Pôle universitaire des sciences de gestion
35 avenue Abadie
CS 51412
33072 Bordeaux Cedex

Accès > Tram A : arrêt Jardin botanique
iut.u-bordeaux.fr

Candidature

Les candidatures se font à partir du site
internet de l'IUT : www.iut.u-bordeaux.fr

Contacts

Pour toute question sur la formation
05 56 00 96 09
lp-gps@iut.u-bordeaux.fr

Pour toute question sur l'inscription
Service formation et vie universitaire
05 56 00 95 54
fvu-bastide@iut.u-bordeaux.fr

**Pour toute question sur les dispositifs
d'alternance, de reprises d'études et de VAE**
Service formation continue et alternance
Antenne Bordeaux-Bastide
05 56 00 95 69
fca-bastide@iut.u-bordeaux.fr

En savoir +

u-bordeaux.fr/formation

université
de **BORDEAUX**